



CHARTE D'ENGAGEMENT AU FIL DE L'ÉCOUTE

Pour vous assurer de notre volonté à oeuvrer pour le bien être de nos bénéficiaires, nous vous présentons cette charte d'engagement dans laquelle vous retrouverez les différents points que nous nous engageons à respecter.

- 1. Proposer un service centré sur l'être humain**, à l'éthique et à la déontologie irréprochable dont l'écoute et le respect sont les fondations.
- 2. Un service situé à Besançon en France** où nos accompagnateurs dédiés sont recrutés localement et travaillent dans un cadre épanouissant et convivial.
- 3. Des accompagnateurs formés à l'accompagnement de personnes âgées** afin d'entretenir des conversations chaleureuses et bienveillantes avec les bénéficiaires.
- 4. Respecter la confidentialité des discussions tenues**, de manière à instaurer confiance et sérénité ainsi qu'un véritable espace de liberté de parole.
- 5. Prévenir la famille si besoin** (bénéficiaire qui ne répond pas, idées noires...) ou les services spécialisés en cas d'urgence.
- 6. Envoyer un rapport sur l'humeur générale du bénéficiaire** après chaque conversation, dans le cas d'une souscription par un tiers.